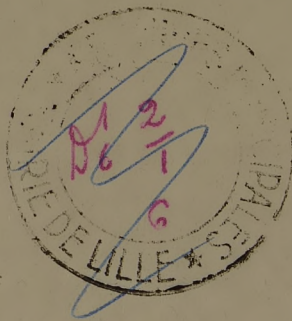


AD6144



Sous-Commission d'examen
des Chauffeurs de Taxis

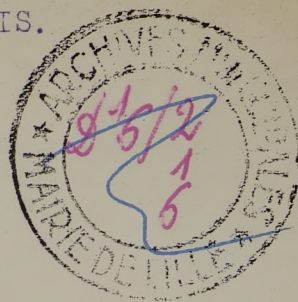
1^{er} mandat Salengro 1925/1929

1

SOUS-COMMISSION D' EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS.

REUNION du 12 JUIN 1925.

Compte-rendu sommaire.



Etaient présents :

M.M. Girardin, Conseiller municipal,
le Commissaire central,
Renault, chauffeur
Bournault, chauffeur.

Après examen des titres et des aptitudes des candidats, la Sous-Commission émet un avis favorable à l'admission de M.M.

M.M. Delebarre Albert, cocher, fiacre n°54			
Demarécaux Henri,	d°	d°	38
Rence Marcel	d°	d°	27

Il est entendu que les numéros des fiacres seront supprimés et que les voitures disparaîtront de la circulation le jour où les nouveaux taxis seront présentés à l'estampillage et au contrôle du service de police.

Elle donne un avis favorable à la délivrance du livret de chauffeur de la Ville de Lille à :

M.M. Farasyn Léon, Commis de M. Verbèke Fidèle
Deneef Edouard, mécanicien à la Cie des Taxis -
Transports.

Elle rejette la demande de livret de chauffeur présentée par M. Lebargy Jules, atteint de surdité et ne connaissant pas suffisamment la Ville et les règlements de circulation.

Ont également satisfait aux conditions de l'examen et sont admis par la Sous-Commission :

M.M. Derwyn Alfred, cocher, fiacre I37 (Permis de conduire du 23/7/19 - n'est pas encore en possession du taximètre automobile.)

Sonneville Eugène, cocher, fiacre I38 (chauffeur avant guerre, n'est pas encore en possession du taxi)

Koël Emile, cocher, fiacre 68 (attend son permis de conduire.)

Herman Moïse, cocher fiacre 60 (attend son permis de conduire.)

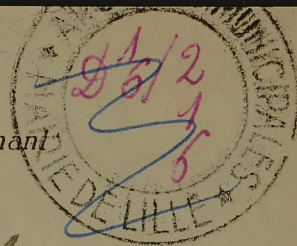
Parrois Elie,	d°	d°	29	d°	d°
---------------	----	----	----	----	----

Ces derniers recevront l'autorisation de stationnement et le livret de chauffeur dès qu'ils rempliront les conditions nécessaires.

La séance est levée à II h. 45.

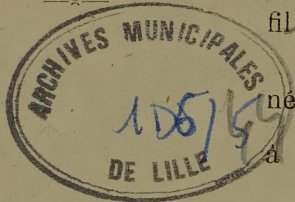
Le Secrétaire,

F. LIBERT.



CASIER JUDICIAIRE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE
LILLE

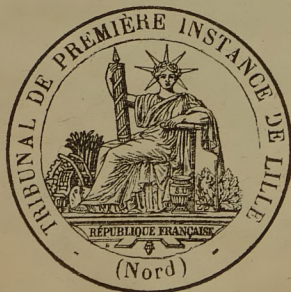


L e nommé *Deryn Alfred*
fil de *Louis*
et de *Hortense Apolline Joseph Capelle*
né le *31 Octobre 1874*
à *Roubaix*

D'après
le dernier
bulletin n° 1

DOMICILE.....
ÉTAT CIVIL ET DE FAMILLE.....
PROFESSION.....
NATIONALITÉ.....

DATE des CONDAMNATIONS	COURS TRIBUNAUX	NATURE DES CRIMES OU DÉLITS	DATE DES CRIMES ou délits	NATURE ET DURÉE des peines	DATE DU MANDAT de dépôt	OBSERVATIONS
NEANT						



Vu au Parquet
par Le Procureur de la République,

M. Durand

Pour relevé conforme
Lille, le **20 JUIN 1925**

Le Greffier

Heppner

MAIRIE DE LILLE



° Direction
° Bureau

Rappeler les indications ci-dessus dans
la réponse

Toutes les correspondances doivent
être adressées à M. le Maire de Lille.

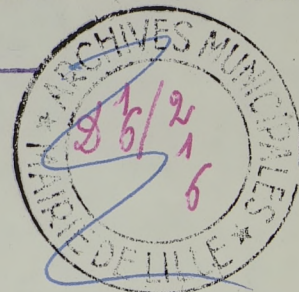
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

TÉLÉPHONE 13.90
3.26

LILLE, le 16 Juin 1925.

NOTE pour Monsieur le Chef du 5ème BUREAU.



Prière de vouloir bien faire demander, d'urgence, les
extraits de casier judiciaire n° 2 des cochers désignés ci-après:
DEMARESCAUX, Henri, 173 route d'Arras à Thumesnil,
DELEBARRE Albert, 12 rue Malsence, Lille
BAROIS, Elie, III rue Testelin, Hellemmes,
LEBARGY, Jules, 21 rue du Plat, Lille,
DENEUF, Edouard, 15 rue Dupleix, Lille,
DERVYN, Alfred, 12 rue Montesquieu à Mons-en-Baroeul,
FARASYN, Léon, rue du Vieux Faubourg, 36, Lille,
HERMAN Moïse, I rue Darwin, Lille,
KOEHL Georges, 40 rue Jacques Lefebvre, à La Madeleine,
RONCE Marcel, Pl. Philippe de Girard, 15 bis,
SONNEVILLE Eugène, 74, rue Jacques Lefebvre à La Madeleine.

Le Directeur,

M. Planque

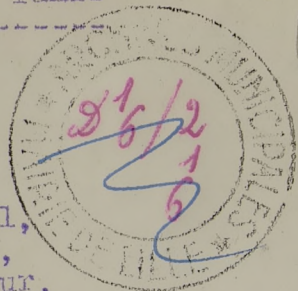
ai. 2.0

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis

(10)

Réunion du 24 Juillet, 1925

Compte rendu sommaire



2° Direction: Etaient présents : M. le Commissaire Central,
L'Administration Municipale ra- M.M. Renault, chauffeur,
tifie les propositions de la Sous-Com- Bournault, chauffeur,
mission. Leconte, Inspecteur de Police,
Libert, Secrétaire .

Lo LE 31.8.25
M. PLANQUE.

Excusé : M. Girardin, Conseiller Municipal .



Sous les réserves suivantes :

1°- De satisfaire à un examen médical concernant les yeux,
les oreilles et le cœur ;

2°- Que la C^e des Taxis Transports fera connaître les noms
de ses chauffeurs qui doivent être remplacés par les postulants
ci-après la Commission donne un avis favorable à la délivrance du
livret de chauffeur de taximètre automobile de la Ville de Lille.
à

M.M. Corbelin Félix,
Gomaere Victor,
Van Ceunebroeck Alfred,
Decalf Albert,
Mignauw Cyrille .

M.M. Dubucq Georges et Cathelin Gustave qui ne connaissent
pas la Ville devront passer un nouvel examen devant la sous-
Commission .

Le livret de chauffeur est également accordé sous réserve
de l'examen médical, à

1°- M. Vanhuylembrouck Théo, dit BAUER, ancien cocher de
fiacre N° 117 .

2°- M. BLANCHON René, commis de M. Leprêtre loueur rue
Nationale 289 .

La séance est levée à 11 heures 30 .

Le Secrétaire,
F. LIBERT .

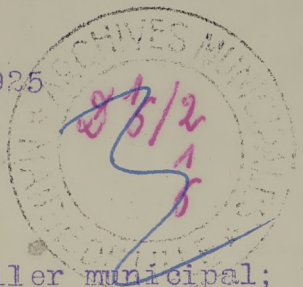


3

Vu par [signature] Ad. L. D.

SOUS-COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

REUNION DU 20 NOVEMBRE 1925



L'Adm. Mun. fait siennes les propositions de la Sous-Commission. COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE 30.11.25 présents: M.M. Girardin, Conseiller municipal; M. PLANQUE. le Commissaire central; le D^r Ducamp, Directeur du Service d'Hygiène; Maréchaux Henri, chauffeur; Bournault Jean, chauffeur.

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi ainsi qu'aux conditions de l'examen-médical:

M.M. Théry Léon, pour être commis de M. Sohler; Woisel Eugène, Minne Henri; Dewaele Jules, Bertheau; Flament, Goval Lucien; Hiernault Victor, Cie des Taxis Transports.

M. Vandevelde Louis, cocher de fiacre, qui avait été autorisé à transformer son matériel hippomobile en matériel automobile, n'a pu, par suite de maladie, profiter de cette autorisation: son état de santé ne lui permettant pas encore de conduire un taxi, il demande à remettre en circulation le fiacre N° 113, dont il avait donné dépôt pour faire le taxi automobile.

La Sous-Commission décide de donner satisfaction à cette demande.

M. Van Borren, candidat chauffeur ayant déclaré qu'il était l'associé de M. Mari Louis, chauffeur autorisé, la Sous-Commission décide qu'elle statuera après avoir fait procéder à une enquête complémentaire.

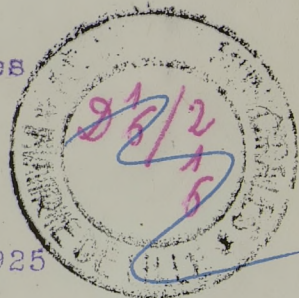
La séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire, F. LIBERT.

et [signature]

999

Sous-Commission d'Examen des
Chauffeurs de Taxis



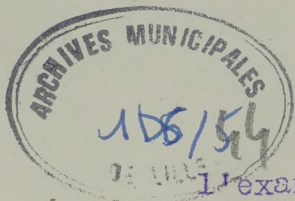
J. Planque

L'Adm. Mun. ratifie les travaux de
la Sous-Commission.

LE 18.1.26
M. PLANQUE.

Réunion du 24 Décembre 1925

Etaient présents : M. Potentier Commissaire Central
Bourdon, Inspecteur principal de police
Renaut chauffeur
Bournault d°
Libert, secrétaire de la Commission.



Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de
l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de taximètre
ainsi qu'à l'examen médical :

M. Delaire Marcel pour le compte de M. Beirnaert
16 rue Isoquart.

Lernaut Paul pour la Compagnie des Taxis Transports
Wastiaux Fernand d°

Les candidats suivants ne connaissent pas suffisamment la
Ville ainsi que les règlements de circulation publique, ils seront
convoqués à nouveau devant la Commission à la prochaine réunion.

M. Wacquier Charles
Delmotte Louis
Dauchel André
Smit Lucien
Leleu Edmond
Copin Germain
Loubradou Marcel

N'ont pas répondu à la convocation qui leur avait été
adressée

M. Vandebos Gustave
Masson Alfred
Martin Jules
Lavos Camille
Madélénat Louis.

LE SECRÉTAIRE :

Signé : F. LIBERT.



N° 5

Sous-Commission d'examen des chauffeurs de taxi



Réunion du 29 Janvier 1926

Etaient présents: M.M. Girardin, Conseiller municipal,
 Potentier, Commissaire central,
 Renaut,)
 Bournault,) Chauffeurs.

Les candidats, dont les noms suivent, ont satisfait aux conditions de l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille ainsi qu'à l'examen médical:

- M.M. Waguié Charles,
- Albert Georges,
- Tarcu Féodor,
- Delmotte Louis,
- Leriche Marcel,
- Copain Germain,
- De Wetter Maurice,
- Deplus René,
- Demanne Victor,
- Vignon Louis,

pour le compte de la
Cie des Taxis Transports;

Catelin Jules, pour le compte de son frère, Catelin Albert, rue des Postes, 177;

Catiau Marcel, pour le compte de Ch. Buttée, 86, rue de Fliers.

M. Lernout Henri, 112, rue du XXème siècle à Lomme, ne connaît pas la ville, ni les règlements de circulation publique. Il sera convoqué, à nouveau, devant la Commission lors de sa prochaine réunion.

N'ont pas répondu à la convocation qui leur avait été adressée:

- M.M. Vandebos Gustave,
- Dauchel André,
- Smit Lucien,
- Leleu Edmond.

Le candidat Warnez Ernest, 26, rue de Marquette à Marcq-en-Baroeul, ayant déclaré qu'il avait acheté, pour la somme de 19.000 francs, la voiture et le stationnement du chauffeur Delcroix Fernand, une enquête sur la situation de ce dernier sera faite par le service de Police.

La séance est levée à 11^h.30.

Le Secrétaire,

F. L I B E R T .

M. Libert

no 6

ad. 1.D

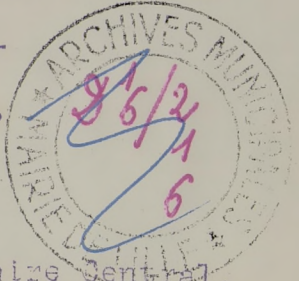
4

M. Planque

797

SOUS COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

REUNION du 26 FEVRIER 1926.



L'Adm. Mun. fait siennes les propositions de la Commission LE 2.3.22. M. PLANQUE.

ETAIENT PRESENTS : MM. POTENTIER, Commissaire Central,
MORTREUX, Chauffeur
BOURNAULT, "
BOURDON, Inspecteur Principal de police.



Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi, ainsi qu'à l'examen médical :

MM. MADELENET, Louis, rue de Roubaix 32 pour être commis de M. DEFRENNES, rue de Turenne 27.

DELAHOUSSE Aimé, rue de la Justice 23 pour travailler pour son père DELAHOUSSE Georges même adresse.

VERSCHUEREN Edmond, 8 rue du Centre, Ronchin pour la compagnie des Taxis Transports.

Ne se sont pas présentés :

MM. Laporte 4 Place Antoine Tacq
Lernout Henri 113 rue du XXème Siècle à Loume

LE SECRETAIRE :

Signé : F. LIBERT.

792 *M. Libert* *97* *7* *W. 2.8*

Sous-Commission d'Examen
des Chauffeurs de Taximètres

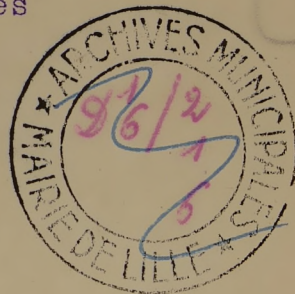
Planquet

L'Adm. Mun. fait siennes les
propositions de la Commission

LE 6.4.26
M. PLANQUE.

Réunion du 25 Mars 1926

Compte-rendu sommaire



Étaient présents : H. I. Potentier, Commissaire Central
le Dr Ducamp, Directeur du Service d'Hygiène
Bournault } chauffeurs
Meerschaert }
Bourdon, Inspecteur principal de police.



Les candidats dont les noms suivent ont satisfait aux conditions de l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de la Ville de Lille, ainsi qu'à l'examen médical :

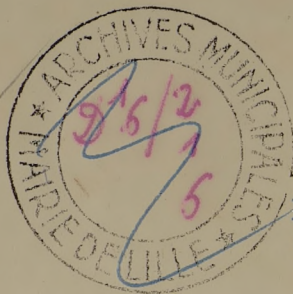
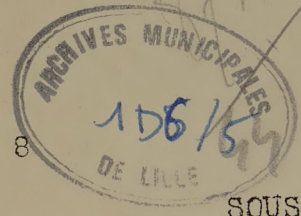
Thieffry Adrien, 41 Rue de la Monnaie, pour travailler à la Compagnie des Taxis Transports
Dhallelwyn Léon, rue Franklin 89 à Mons-en-Barœul, pour travailler à la Compagnie des Taxis Transports
Debray Gustave, 76 rue de Carvin, pour travailler à la Compagnie des Taxis Transports

M. Marchal Charles, 15 Rue de la Monnaie, ne connaît pas suffisamment la ville et les règlements de circulation publique. Il sera convoqué à nouveau devant la Commission lors de la prochaine réunion.

Le Secrétaire :
F. LIBERT.

M. Plancher

N° 8



ad. l. d.
19

L'Adm. Mun. a pris connaissance sans observation.
LE 8.5.26

SOUS-COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Réunion du Vendredi 30 Avril 1926

Etaient présents: M.M. Potentier, Commissaire Central,
Bourdon, Inspecteur Principal de Police,
Maréchaux Henri, Chauffeur,
Libert, Secrétaire

1) M. LEMAHIEU Auguste, rue Neuve 7 à Lomme, premier inscrit de la liste des candidats aux emplacements vacants, a satisfait aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical.

2) M. DESIANT Léon, rue de Tournai, 98, a satisfait à l'examen théorique. Il devra produire un certificat d'embauchage de la Compagnie des Taxis-Transports et passer l'examen médical avant de recevoir le livret de commis chauffeur.

Deux candidats, M.M. CRESSON Raymond et MOREAU Arthur, n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée.

F. LIBERT

989
L'Adm. Mun. ratifie les
propositions de la Commission
LE 10.7.26
M. PLANQUE.

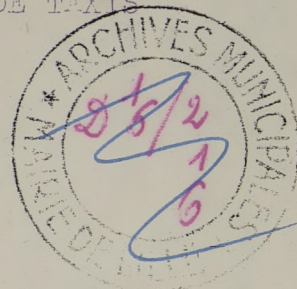
N° 10

ad. 20
LIS

SOUS-COMMISSION d'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Réunion du 25 Juin 1926

Compte-rendu sommaire



Etaient présents : H.M. Potentier, Commissaire Central,
Bourdo, Inspecteur Ppal de police,
Mortreux, chauffeur,
Libert, secrétaire.

Les candidats ci-après ont sollicité le livret de chauffeur de la Ville de Lille pour travailler pour le compte de la Cie des Taxis Transports :

Deville François, rue Allard Dugaquier, 18bis,
Van de Velde André, Place aux Bleuets, 14,
Riffaut Georges, 4, rue des Arts.

Deville et Van de Velde ne connaissent pas suffisamment la ville et les règlements de circulation publique. Ils seront convoqués dans un mois pour subir un nouvel examen.

Riffaut ne s'est pas présenté.

F. L I B E R T.

M. Lambert

1084

N° 11

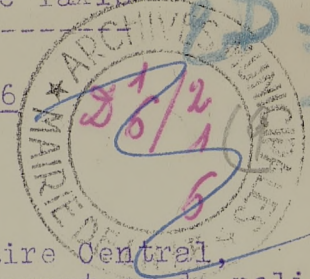
Adm.

57

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis

Réunion du Vendredi 30 Juillet 1926

M. Libert:
L'Adm. Mun. a pris connaissance
sans observation.
LE 7.8.26



M. PLANQUE étaient présents : M.M. Potentier, Commissaire Central,
Delesalle, sous-inspecteur de police,
Maréchaux Henri, chauffeur,
Libert, Secrétaire .



Les candidats désignés ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du livret de chauffeur de la Ville de Lille .

DUMORTIER Henri, rue Boitelle 12, autorisé à stationner avec un taximètre automobile de louage en remplacement du fiacre n°123 qui disparaît de la circulation .

Vandionant Marcel, rue des Bois-Blancs 349, Impasse Darche, pour travailler pour le compte de la C° des Taxis-Transports .

Marsal Henri, 42 Pl. Ph. de Girard d° d°

Cantreras Albert, 12 rue Diderot d° d°

Vanhulle Albert, rue Descartes 23, pour travailler pour le compte de son frère Vanhulle André, chauffeur autorisé demeurant rue Léon Gambetta 96bis .

Duhayon Gaston, Avenue Becquart 9, à Lambersart, ne s'est pas présenté à l'examen médical. Le livret ne lui sera remis que lorsqu'il aura satisfait à cette condition .

Riffaut Georges, 42 rue des Tanneurs .

Anockkine Serge, rue Henri Ghesquière 6 à Croix,

Lernant Henri, 112 rue du XXème Siècle à Lomme,

ne connaissent pas suffisamment la ville et les règlements de circulation publique. Ils seront convoqués dans un mois pour passer un nouvel examen .

Vandaele Julien a trouvé du travail à l'Hôtel de l'Europe. Sa demande est suspendue .

Vandavelde André, 14 Place aux Bleuets, ne s'est pas présenté devant la Commission .

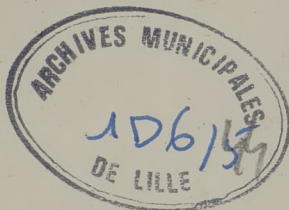
Le Secrétaire,

F. LIBERT .

Planque
1098
L'Administration Municipale
a pris connaissance sans observation
LE 18.9.26
M. PLANQUE.

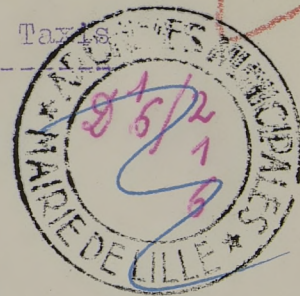
n° 12

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis



Réunion du 27 Août 1926

Compte-rendu sommaire



Etaient présents : M.M. Potentier, Commissaire central,
Delourme, Sous-Inspecteur de police,
Chaize, Jacques, chauffeur.

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions
de l'examen théorique pour l'obtention du livret de commis-chauf-
feur :

RAICK Th. 14 rue de la Cité, pour travailler pour le compte
de LEGASTELLOIS Robert, chauffeur autorisé.

ANOCKINE Serge, 6 rue Henri Ghesquière à Croix, pour le
compte de la C° des Taxis-Transports.

Ces deux chauffeurs subiront l'examen médical dès le retour
de M.le Dr Ducamp, actuellement en congé.

La Commission décide de classer les demandes de :

RIFFAUT Georges, 42 rue des Tanneurs,
LERNAUT Henri, 112 rue du XX^e siècle, à Lomme,
BLUM José, Avenue du Colonel-Driant à Lambersart,

qui n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Le Secrétaire,

F. LIBERT.

Planque

1143



adv. P. D

(2)

L'Administration Municipale a
pris connaissance sans observation. N° 13.
LE 2.10.26
M. PLANQUE.

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis

REUNION DU 24 SEPTEMBRE 1926

Etaient présents : M.M. POTENTIER, Commissaire Central
DELESALLE, Inspecteur de police
MORTREUX, chauffeur
LIBERT, Secrétaire.

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen
théorique ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du livret de
chauffeur de la Ville de Lille :

CUNIN Marius, 25 Parvis St Maurice.

BUCHET Albert, 26 rue Masurel.

POTTIER Albert, 9 rue Christophe Colomb

tous trois pour travailler pour le compte de la Cie des Taxis Transport.

POULET Maurice, 13 rue des Ecoles à Marcq en Baroeul et MIROIR
Alfred, 190 Avenue Jean Jaurès au Petit-Ronchin, ne connaissent pas
suffisamment la Ville et les règlements de circulation publique.
Ils seront convoqués dans un mois pour subir un nouvel examen.

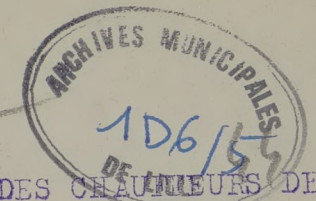
Le Secrétaire :

F. LIBERT.

M. Planquet

1237

14



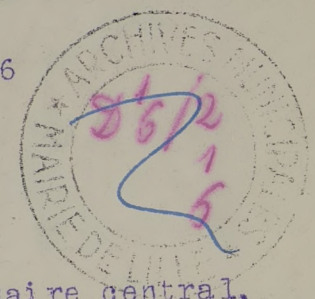
ad. 2. D
(4)

SOUS-COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

REUNION DU 29 OCTOBRE 1926

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation
Le 6.11.26
M. Planquet.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Etai ent présents: M.M. Potentier, Commissaire central,
Delesalle, Sous-Inspecteur de police,
Chaize, Délégué chauffeur,
Gamu, Secrétaire.

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du livret de chauffeur de la Ville de Lille:

Miroir Alfred, 190, Avenue Jean Jaurès - Petit-Ronchin,
pour travailler pour le compte de la Cie des Taxis-
Transports;

Duquenne Arthur, rue Porret, 23^{bis}, - do -

Lemaire Pierre, rue de Cantelau, pavé St-Joseph, cité Meru,
ne s'est pas présenté pour l'examen médical. Le livret
ne lui sera remis que lorsqu'il aura satisfait à
cette condition;

Mannier Gaston, Margotin Lucien, Riquier Marcel et Duthilly
Leon ne connaissent pas suffisamment la Ville et les règle-
ments de circulation publique. Ils seront convoqués dans
un mois pour passer un nouvel examen;

Valade Louis, Planquelle Arthur et Poulet Maurice n'ont pas
répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Le Secrétaire,

R. C A M U .

M. Langhe
1918

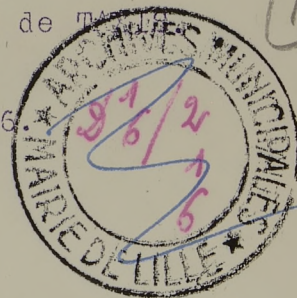
5

ad. 20

SOUS-COMMISSION d'EXAMEN DES CHAUFFEURS de TAXIS

Réunion du 26 Novembre 1926

Compte-rendu sommaire



L'Adm. mun. a pris connaissance sans observation.
LE 4.12.26
M. PLANQUE.

Etaient présents : M.M. Delesalle, Inspecteur de police remplaçant M. le Commissaire Central, empêché.
Maréchaux Henri, (délégués des
Mortier Augustin,) organisations
Chaize Jacques (syndicales.



Les candidats commis-chauffeurs ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique, ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du livret de chauffeur de la Ville de Lille :

- Margatin Lucien, 13, rue du Vieux Marché aux chevaux, pour travailler pour le compte de la Cie des Taxis-Transports.
- Loubradou Jean, 26, r. Gustave Delory, d°
- Riquier Marcel, 82, rue Chaplin, pour travailler pour le compte de Détailliers, chauffeur autorisé, Pl. Ph. de Girard, II.
- Véreecke Lucien, rue Fénelon, cité Wallaert, 40, pour travailler pour le compte de Philippo, chauffeur autorisé, rue d'Iéna, 82.
- Manniez Gaston, 21 rue Henri Kolb, pour travailler pour le compte de Minne Henri, chauffeur autorisé, rue d'Esquermes, 14. Manniez, ancien commis chauffeur, roulait depuis un mois sans avoir échangé son ancien livret contre celui actuellement en service. De plus, il a fait l'objet d'une plainte pour avoir réclamé, avant la lettre, l'indemnité fixe de deux francs prévue par le nouveau tarif. Contravention a été dressée à sa charge. En raison de ce qu'il est mutilé de guerre, marié, et qu'il attend prochainement la naissance d'un enfant, la Commission décide de l'admettre. La contravention relevée à sa charge sera la punition des infractions commises par lui.
- Blume José, Avenue du Colonel Driant, à Lambersart, ne connaît pas la Ville. Il sera convoqué de nouveau dans un mois.
- Duthilly, 90, rue de la Meirie, à Pérenchies, ne s'est pas présenté.

Le Secrétaire :

F. LIBERT.

W. 2. D

1

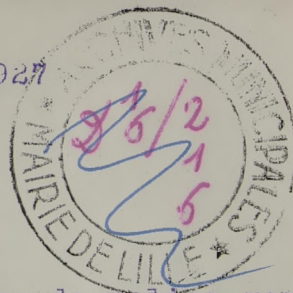
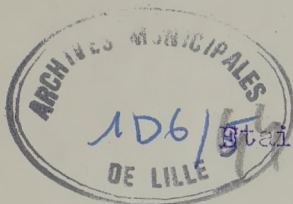
M. Planque

N° 16

SOUS COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Réunion du mardi 11 Janvier 1927

COMPTE RENDU SOMMAIRE



Etant présents: M.M. Orbie, s/Inspecteur de police remplaçant
M. le Commissaire Central en congé
Mortreux Augustin, chauffeur
Chaize Jacques d°

Les candidats commis chauffeurs ci-après ont satisfait à l'examen théorique ainsi qu'aux conditions de l'examen médical pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille.

DECAMMERÉ Arthur, rue de Mulhouse 16, pour travailler pour le compte de CLEMENT Sadi, chauffeur autorisé, rue de la Halle 5

ADOLPHY Maurice, rue d'Arras 40ter, pour travailler pour le compte de la Cie Lilloise des Taxis Transports.

DUSSEAUX Charles, rue Alexandre Leleux 2, pour travailler pour le compte de BUTTEZ Charles, chauffeur autorisé, rue de Flers 56.

DELEU Emile, rue de Cambrai 60, admis par la Commission, ne s'est pas présenté à l'examen médical. Le livret ne lui sera remis que s'il satisfait à cette condition.

BLUME José, Avenue du Colonel Driant, à Lambersart;

WAGHE Gustave, rue de la Liberté, 34, à Lomme;

n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Le Secrétaire,

F. LIBERT

1434

L'Adm.Mle fait siennes les propositions de la Sous-Commission.

Conseil d'Administration
Réunion du 11-1-27
M. PLANQUE

M. Planque

I491 - Sous-Commission d'examen des chauffeurs de taxis - Procès-verbal
de la réunion du 28 Janvier 1927.

L'Administration Municipale fait siennes les propositions de la Commission, retenant, au surplus, celles formulées par M. l'Adjoint Verhaeghe tendant à confier, désormais, l'examen médical des candidats chauffeurs au médecin de l'Office d'Orientation professionnelle.

N° 17.- SOUS-COMMISSION d'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Conseil d'Administration

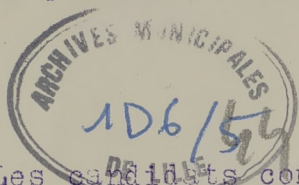
Réunion n. 512/27

M. PLANQUE

Réunion du Vendredi 28 Janvier 1927

Compte-rendu sommaire

Etai~~ent~~ présents: M.M. POTENTIER, Commissaire Central,
DELESALLE, Inspecteur de police
MORTREUX, Délégué chauffeur



Les candidats commis-chauffeurs ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique, ainsi qu'à l'examen médical, pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille:

PLANQUEBELE Arthur, rue Béharel 24 à Lambersart, pour travailler pour le compte de Minne Henri, chauffeur autorisé, rue d'Esquermes 14.

DESCHAMPS Marcel, rue Boucher de Perthes 27 bis, pour travailler pour le compte de son père, Deschamps Armand, même adresse.

AUSELIN Charles, rue Nicot 9 à Lambersart, pour travailler pour le compte de la Cie des Taxis transports.

DELANNOY Henri, 6, rue Davy d° d°

RENARD Alphonse, 23, rue Pline, d° d°

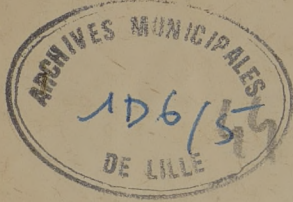
WAECHHE Gustave, rue de la Liberté 34 à Lomme, admis à l'examen théorique, ne s'est pas présenté à l'examen médical. Le livret ne lui sera remis que s'il satisfait aux conditions de cet examen.

NOMERANGE Rémy, rue de la Barre 73, ne connaît pas suffisamment la Ville et les règlements de circulation publique. Il sera convoqué de nouveau dans un mois pour subir un nouvel examen.

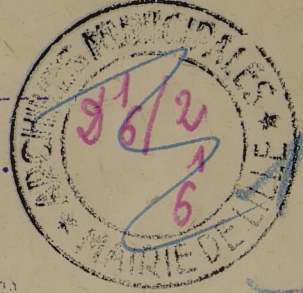
Le Secrétaire,

F. LIBERT.

SOUS - COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS
DE TAXIS.



Réunion du 25 Février 1927.



559

COMPTE - RENDU . SOMMAIRE.

Etaients présents : M.M. Potentier, Commissaire Central,
Delesalle, Inspecteur de Police,
Camu, Secrétaire.

Deux candidats avaient été convoqués.

Seul, M. Gardyn Emile, rue de l'Eglise 15, à Capinghem
(Nord) s'est présenté devant la Sous-Commission et a satisfait
aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical
pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi de la Ville de
Lille.

L'intéressé a déclaré être embauché pour le Compte de
la Compagnie des taxis-transports.

Le Secrétaire,

R. CAMU

1559 - Sous-Commission d'examen des chauffeurs de taxis - P.V. de la
réunion du 25 Février 1927.

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observa-
tion.

Conseil d'Administration
Réunion du 19/3/27
M. P. A.

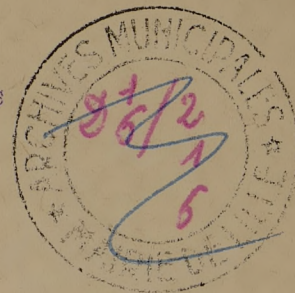
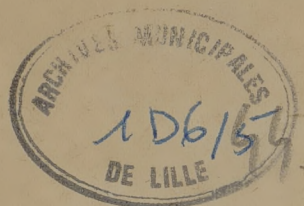
M. e. clare

N. 19

Sous-Commission d'Examen des
Chauffeurs de Taxis

Réunion du 25 Mars 1927

Compte rendu sommaire



Etaient présents : M.M. Carré, Commissaire Central de police,
le Docteur Vielledent, du Service de
l'Orientation professionnelle,
Delesalle, Inspecteur de police,
Chaize Jacques, chauffeur,
Philippo Henri, chauffeur.

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'exa-
men théorique, ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du li-
vret de commis chauffeur de taxi de la Ville de Lille:

- Delemme Maurice, rue Christophe Colomb 24, pour travailler
pour le compte de Philippo Henri, chauffeur autorisé.
- De Reuck Guillaume, rue des Postes 267, pour travailler pour
le compte de Bault Pierre, chauffeur autorisé.
- Botte Jean, Boulevard Victor Hugo 211 à Houplines, pour le
compte de la Cie des Taxis Transports.

Leckhout Pierre, cocher, Rue Boucher de Perthes 27 bis, est
admis à l'examen médical, mais il ne connaît pas suffisamment les
règlements de circulation publique. Il sera convoqué à la prochaine
réunion de la Commission pour subir un nouvel examen.

Lasck Henri, rue Vantroyen 37, sujet polonais, s'exprime très
difficilement. Devra renouveler sa demande lorsqu'il connaîtra
mieux la langue française.

Dumetz Henri, rue du Transvaal 7, et
Mehaut Louis, rue Bourignon 36, n'ont pas répondu à la convo-
cation qui leur a été adressée.

Conseil d'Administration
Réunion du 27-4-27
M. PLANQUE

Le Secrétaire :
F. LIBERT.

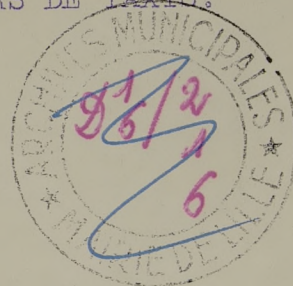
1578 - Sous-Commission d'examen des chauffeurs de taxis - P.V. de la
réunion du 25 Mars 1927.

L'Administration Municipale fait siennes les propositions de la
Commission.

SOUS COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS.

Réunion du 24 Juin 1927

Compte rendu sommaire



Etaient présents : M. Delesalle Inspecteur de police

le Docteur Vieilledent du Service de
l'Orientation professionnelle,

Philippo Henri }
Chaize Jacques } délégués chauffeurs

Deux candidats seulement avaient demandé à subir l'examen pour l'obtention du livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille.

1°- M. Ludovic Legros, rue Gambetta 115 à Loos-lez-Lille, 12° inscrit de la liste d'attribution des stationnements, qui avait satisfait à l'examen médical lors de la précédente réunion, mais avait été remis à un mois pour nouvel examen en raison de son imparfaite connaissance des rues de la ville, des carrefours dangereux, ainsi que des règlements de circulation publique - Admis-

2°- M. Bouillet Albert, 21 rue de Maubeuge, ancien commis chauffeur, qui sollicitait le renouvellement de son livret pour travailler pour le compte d'un loueur.- Admis.

Le Secrétaire :

F. LIBERT.

1711 - Sous-Commission d'examen des chauffeurs de taxis - P.V. de la réunion du 24 Juin 1927.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission; sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Conseil d'Administration
Réunion du 4/7/27
M. PLANQUE

1ère séance
Conseil d'Administration
Réunion du 29.5.27
M. PLANQUE

21

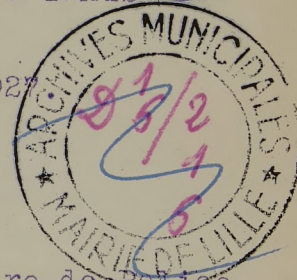
994

SOUS-COMMISSION d'EXAMEN des CHAUFFEURS de TAXIS



Réunion du Vendredi 27 Mai 1927

Compte-rendu sommaire



Etaient présents : M.M. Piacentini, Commissaire de Police,
Delesalle, Inspecteur de Police,
Philippe Henri (délégués chauffeurs
Chaize Jacques)

Les candidats chauffeurs de taxis ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical pour l'obtention du livret de chauffeur de taxis de la Ville de Lille :

COLLET Albert, 42bis rue St-Sébastien, pour travailler pour son compte (5e inscrit de la liste d'attribution des stationnements).

DERENSY Jules, 37bis, Avenue Boufflers à Lambersart, pour travailler pour son compte (6e inscrit de la liste d'attribution des stationnements).

CHUFFART Henri, rue Barthélémy Delespaul, 45, pour travailler pour son compte (15e inscrit de la liste d'attribution des stationnements).

THOMAS Edmond, 17 rue Desmazières à La Madeleine, pour travailler pour son compte (47e inscrit de la liste d'attribution des stationnements).

X
X X

LEGROS Ludovic, rue Gambetta, 115, à Loos-lez-Lille, est admis à l'examen médical mais il ne connaît pas suffisamment la Ville et les règlements de circulation publique. La Commission décide de l'entendre de nouveau dans un mois.

LOUBET Germain, rue Gambetta, 29, à Arras, est admis à l'examen médical. Il ne connaît pas du tout la Ville de Lille. Il sera, sur sa demande, convoqué dans deux mois pour être examiné sur ses connaissances à ce sujet.

X
X X

GROUSSE Théophile, 63, rue Eugène Jacquet,
BECKHAUT Pierre, 27bis rue Boucher de Perthes,

n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Le Secrétaire :

F. LIBERT.

Me. Mare
Blum



106/57

N° 23

Sous-Commission d'Examen des Cochers et Chauffeurs de Taxis

Réunion du Vendredi 29 Juillet 1927



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Etaient présents: M.M. Piacentini, Commissaire de Police,
Le Dr Vieilledent du Service de l'Orientation
professionnelle,
Henri Philippo, { délégués chauffeurs.
Jacques Chaize, {

Deux candidats chauffeurs de taxi-auto de louage et un candidat cocher de fiacre ont subi avec succès l'examen théorique ainsi que l'examen médical imposés pour l'exercice de ces professions.

1°- José BLUM, demeurant à Lille, 45, Quai Vauban, pour travailler pour le compte de Gustave Delpierre, chauffeur autorisé, demeurant rue Jeanne d'Arc 16 bis.

2°- Alfred CLEMENT, demeurant 9, rue du Rempart, pour travailler pour le compte de Verbeke Fidèle, chauffeur autorisé, demeurant rue de l'Alma 27 bis.

3°- Léon CHESNIER-DUCHESNE, demeurant rue du Chauffour 39 à Lille, pour travailler pour son père, cocher de fiacre autorisé, même adresse.

Le Secrétaire,

F. LIBERT.

1724 - Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis - P.V. du 26.8.37.-

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation.

n° 24

Conseil d'Administration

Sous

Réunion du 22.9.37

M. PLANQUE

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis



Réunion du Vendredi 26 Août 1937

Compte rendu sommaire.



Etaient présents: M.M. Piascentini, Commissaire de police,
le Docteur Vieilledent, du Service de
l'Orientation professionnelle,
Jacques Chaize, délégué chauffeur,
Henri Philippo, d° d°

Deux candidats:

1° - Jules Bintein, demeurant à Lambersart, 24 avenue Becquart,
pour travailler pour le compte de Edmond Cassier, chauffeur autorisé
demeurant à Lille, rue Nicot;

2° - Ernest Sourbecq, demeurant à Lille, rue de Turenne 107,
pour travailler pour le compte de Lefebvre André, chauffeur
autorisé demeurant à Lille, rue Colbert 164.

Admis tous deux à l'examen médical, Bintein et Sourbecq
sont renvoyés à un mois par la Commission en raison de leur
connaissance insuffisante des rues de la Ville et des règlements
de circulation publique.

Le Secrétaire,

F. LIBERT.

n° 24

1924
aw. 10
Réunion du 22.9.27 (5)
M. PLANQUE

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis

Réunion du Vendredi 26 Août 1927

Compte rendu sommaire.



Etaient présents: M.M. Piscentini, Commissaire de police,
le Docteur Vieilledent, du Service de
l'Orientation professionnelle,
Jacques Châize, délégué chauffeur,
Henri Philippo, d° d°

Deux candidats:

1°- Jules Bintein, demeurant à Embersart, 24 avenue Becquart,
pour travailler pour le compte de Edmond Essier, chauffeur autorisé
demeurant à Lille, rue Micar;

2°- Ernest Sourbecq, demeurant à Lille, rue de Turenne 107,
pour travailler pour le compte de Lefebvre André, chauffeur
autorisé demeurant à Lille, rue Colbert 164.

Admis tous deux à l'examen médical, Bintein et Sourbecq
sont renvoyés à un mois par la Commission en raison de leur
connaissance insuffisante des rues de la Ville et des règlements
de circulation publique.

Le Secrétaire,

F. LIBERT.

*Sauv. Oberen:
Nation - 1.10.27*

Conseil d'Administration
réunion du 1.10.27
M. PLANQUE

24

SOUS-COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

REUNION DE VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1927



COMPTE-RENDU SECRETAIRE



Etaient présents : M. Delesalle, Inspecteur de police
Henri Philippo, délégué chauffeur
Libert, secrétaire de la Commission

Les candidats chauffeurs de taxis de louage ci-après ont satisfait aux conditions de l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical imposés pour l'exercice de cette profession :

1 - Herman ~~Th. Lep~~, rue d'Artois 56, pour travailler pour le compte de M. Leprette, chauffeur autorisé demeurant rue Nationale 229.

2 - Ernest Scurbecq, rue de Turenne 107 à La Madeleine, pour travailler pour le compte de M. André Lefebvre, chauffeur autorisé demeurant rue Colbert 164.

3 - Beintein Jules, avenue Becquart à Lambersart, pour travailler pour le compte de M. Casier Edmond chauffeur autorisé demeurant 12 rue Lottin.

LE SECRETAIRE

F. LIBERT.

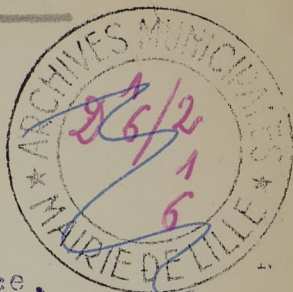
SOUS-COMMISSION d'EXAMEN des CHAUFFEURS de TAXIS

904

Réunion du Vendredi 28 Octobre 1927



Compte-rendu sommaire



Etaient présents : MM. Piacentini, Commissaire de police,
le Dr. Veillevent, du Service de l'Oriention
professionnelle,
Delourme, Inspecteur de police,
Philippo, délégué chauffeur.

M. Barge Paul, demeurant Place Philippe le Bon II, est admis à l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical. Il remplit les conditions pour obtenir un stationnement sur la voie publique mais n'a pas présenté le permis de conduire, délivré par la Préfecture, qu'il déclare avoir obtenu en Octobre 1919.

Le livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille et l'autorisation de stationnement ne lui seront remis que sur présentation de son brevet de chauffeur d'automobile.

M. Vandewalle Charles, demeurant rue Bohin 41, est admis à l'examen théorique ainsi qu'à l'examen médical, mais n'a pas encore le permis de conduire. Le livret de chauffeur lui sera remis sur présentation de cette pièce.

MM. Pollet Charles, demeurant 13 rue de Madagascar,
Deleplanque Lucien Armand, 46 rue de Lamartine,
ont satisfait aux conditions de l'examen médical mais ils ne connaissent pas suffisamment la ville et les règlements de circulation publique. Ils seront examinés de nouveau dans un mois.

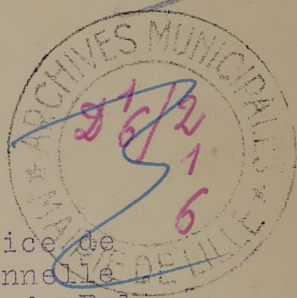
M. Waeghe Gustave, rue de Lille, cour Ste Elisabeth I à Ronchin, admis à l'examen professionnel, est ajourné à l'examen médical pour acuité visuelle insuffisante. Il devra se faire examiner par un oculiste, porter des verres puis revoir le Dr. Veillevent.

M. Variscotte Charles, demeurant 98 Bd de la Liberté, n'a pas répondu à une première convocation qui lui avait été adressée pour la réunion du 23 septembre 1927.

Convocué de nouveau pour la réunion de ce jour il était présent à l'appel des candidats mais n'a plus répondu à l'appel de son nom, quelques instants après, au moment d'être examiné par la Commission.

*sans observation
Conseil d'Administration
Réunion du 12/10/1927
M. PLANQUE*

Le Secrétaire,
F. LIBERT.



106/1927

n° 27

Sous-Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis

Réunion du Vendredi 25 Novembre 1927

Etaient présents : M.M. le Dr VEILLEDENT du Service de l'Orientation professionnelle
DELSALLE, Inspecteur de Police,
PHILIPPO Henri, (délégués
CHAIZE Jacques) chauffeurs.

M.M. Pollet Charles, demeurant 13 rue de Madagascar,
Delplanque Lucien, demeurant 46 rue Lamartine,
admis à l'examen médical au cours de la réunion du 28 Octobre 1927, avaient échoué à l'examen professionnel pour connaissance insuffisante des rues de la Ville et des règlements de circulation publique .

Après nouvel examen de leurs connaissances professionnelles, ils sont admis par la Commission .

X
X X

M. WAEGHE Gustave demeurant rue de Lille cour Ste Elisabeth I à Ronchin, admis à l'examen professionnel au cours de la précédente réunion, avait été ajourné à l'examen médical pour acuité visuelle insuffisante. Il devait se faire examiner par un oculiste, porter des verres, puis revoir le Dr Veilledent, au cours de la réunion de ce jour .

M. WAEGHE n'a pas répondu à la convocation qui lui avait été adressée à cet effet .

Le Secrétaire,
F. LIBERT .

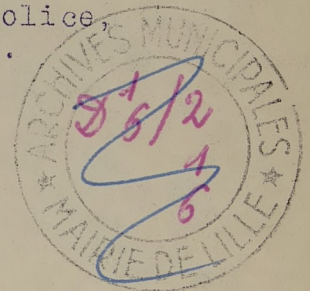
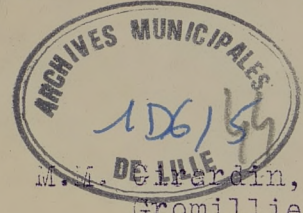
86

9 a/4

SOUS-COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Réunion du 34 Août 1928.

Etaient présents: M.M. Piacentini, Officier de paix,
le Docteur Vieilledent du service de l'O-
rientation professionnelle,
Orbie, Sous-Inspecteur de police,
Philippo, délégué-chauffeur.



Absent: M.M. Girardin, Conseiller municipal,
Gromilliers, délégué chauffeur.

Procès-verbal de la réunion du 27 Juillet 1928 adopté par l'Ad-
ministration municipale le

Les candidats ci-après ont satisfait aux conditions de l'exa-
men théorique ainsi qu'à l'examen médical, pour l'obtention du
livret de chauffeur de taxi de la Ville de Lille,

- 1- M. Marcel BASSAGET, demeurant 4 place de Béthune à Lille,
pour travailler pour le compte de M. Robert Demarle, chauffeur
autorisé, demeurant 95 Bd de la Moselle à Lille.
- 2- M. Joseph Venstavel, demeurant à Lille, 3 rue de Thionville,
pour travailler pour le compte de M. Fidèle Verbèke, chauffeur
autorisé demeurant à Lille rue de l'Alma 27 Bis.
- 3- M. Léon Plouvier demeurant à Lille, Place Philippe de Girard 15b
pour travailler pour le compte de M. Van Suylembrouck demeurant
place Philippe de Girard 15 Bis.
- 4- M. Ildevert Herlin, demeurant à Lille, rue du Marché, cité
Sainte Marguerite 8, pour travailler pour le compte de M. Marcel
Deschamps, demeurant à Lille, rue Boucher de Perthes 27 Bis.

Réunion commencée à 9 heures 45,

Réunion terminée à 10 heures 45.

lfe.

Le Secrétaire,

F. LIBERT.